



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÈGLEMENT POUR SOINS DENTAIRES

1ERE PARTIE - FOURNISSEUR
N° unique Spéc N° dossier du patient
Je cède au fournisseur nommé dans la présente les prestations payables en vertu de cette demande de règlement et je consens à ce qu'elles lui soient versées directement.
Signature du membre du régime

Réservé au fournisseur pour des renseignements complémentaires, le diagnostic, les procédures ou autres considérations particulières.
Il se peut que les frais indiqués sur cette demande ne soient pas couverts par le régime auquel je participe ou qu'ils ne soient couverts qu'en partie.
Signature du patient (du parent ou du tuteur)

Table with 8 columns: Date du traitement, Code de la procédure, Code int. des dents, Surfaces des dents, Honoraires du fournisseur, Frais de laboratoire, Total des frais, Montant admis, Code.

La présente est une déclaration exacte des soins rendus et des honoraires demandés, sauf erreurs ou omissions. TOTAL DES HONORAIRES DEMANDÉS

COMMENT SOUMETTRE LA DEMANDE :

Veillez remplir avec soin toutes les cases appropriées et signer le formulaire de demande de règlement pour soins dentaires dûment rempli. (Consultez votre carte d'identification RBC Vie pour les renseignements exacts).

2E PARTIE - RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYÉ / MEMBRE DU RÉGIME
Toutes les demandes de règlement doivent être présentées dans les 12 mois suivant la date de service (à moins d'indication contraire dans votre documentation du régime de prestations).

Nom du membre du régime (en lettres moulées) N° identification du membre du régime Date de naissance du membre du régime
Année Mois Jour
Nom de famille Prénoms

3E PARTIE - RENSEIGNEMENTS SUR LE PATIENT

Nom du patient (en lettres moulées) N° identification du patient Date de naissance du patient
Année Mois Jour
Nom de famille Prénoms

1. Patient : lien de parenté avec le patient
S'il s'agit d'un enfant est-il étudiant Handicapé
S'il est étudiant, nom de l'établissement scolaire
2. Ces soins dentaires sont-ils couverts par une autre assurance collective ou dentaire, la CSST ou un régime d'assurance-maladie gouvernemental ?
3. Ces soins sont-ils requis par suite d'un accident? Si oui, indiquez la date et donnez des précisions sur une feuille séparée.
4. Si le traitement comprend une prothèse, une couronne ou un pont, est-ce la première mise en bouche? Si non, indiquez la date de la mise en bouche précédente et les raisons du remplacement.
5. Des soins orthodontiques sont-ils requis?
Je consens à ce que tout renseignement ou dossier exigé au sujet de la présente demande soit divulgué à l'assureur ou à l'administrateur du régime et je déclare que les renseignements donnés sont, à ma connaissance, véridiques, exacts et complets.
Signature du patient

Tous les renseignements indiqués sur ce formulaire sont confidentiels.
Je suis autorisé(e), par mon(ma) conjoint(e) ou les personnes à ma charge, à divulguer et à recevoir des renseignements à leur sujet pour utilisation à cette fin. Il est entendu que ces renseignements peuvent être consultés par le titulaire de la carte.
En signant cette demande de règlement ou en soumettant des reçus, j'atteste que les renseignements fournis sont complets et exacts. Je comprends que les renseignements que je fournis à RBC Vie à mon sujet et au sujet des personnes à ma charge seront utilisés par RBC Vie pour évaluer ma demande de règlement et pour fournir tous les autres services nécessaires à l'administration des garanties, ce qui peut comprendre l'échange de renseignements avec d'autres parties aux fins d'administration de la présente demande de règlement.
J'autorise en outre RBC Vie à obtenir des renseignements d'autres parties, comme les professionnels de la santé ou les assureurs, et à leur en transmettre, afin de vérifier l'exactitude de la ou des demandes de règlement soumises.
Advenant des activités frauduleuses présumées relativement aux demandes de règlement soumises en mon nom ou au nom de mes personnes à charge, j'accepte que ces renseignements soient transmis aux parties intéressées, comme le promoteur de régime, les organismes de réglementation ou les organismes d'application de la loi.